

Indicateurs OPP pour la taille des exploitations et le nombre moyen de travailleurs (version 05.08.2019_v2.1)

Dans le standard pour les organisations de petits producteurs (OPP), il existe deux définitions des petits producteurs en fonction de l'intensité du travail utilisé dans la production de différentes cultures (voir exigence 1.2.1 des SPO). Pour les produits qui nécessitent moins de main-d'œuvre, les petits producteurs sont définis comme ceux dont la ferme est exploitée / gérée par les membres et leurs familles, où le travail agricole est principalement effectué par les membres et leurs familles et où les membres travaillent pour leur propre compte et font ne pas embaucher de travailleurs sur une base continue. Pour les produits à plus forte intensité de main-d'œuvre, les petits producteurs sont autorisés à embaucher des travailleurs pour travailler aux côtés des membres et de leurs familles. Fairtrade International définit une taille de terrain pour les catégories de produits pertinentes afin de définir jusqu'à quelle taille les membres sont toujours considérés comme de petits producteurs.

Étant donné que la définition des petits producteurs varie selon les contextes et les produits, Fairtrade International élabore des indicateurs pour la taille de l'exploitation et le nombre moyen de travailleurs dans certains cas. L'élaboration de nouveaux indicateurs ou la révision des indicateurs existants suit la [procédure d'élaboration des indicateurs des petits producteurs](#).

L'indicateur «Taille de l'exploitation / membre» représente la taille de l'exploitation jusqu'à ce qu'un membre soit considéré comme un petit producteur selon les normes Fairtrade. L'indicateur «travailleurs permanents» (lorsqu'il est défini) représente le nombre maximal de travailleurs permanents embauchés par un membre individuel en moyenne par an.

Pays	République Dominicaine	Colombie	Equateur	Brésil	Chili	Argentine	Brésil
Produit	Bananes			Raisins pour le vin			Agrumes ¹ (Frais et transformés) et avocats
Taille de la ferme (par membre)	Moins de 10 ha ²	Moins de 8 ha	Mono-culture: Moins de 10 ha Agroforesterie 20 ha	13 ha			4 modules fiscaux
Travailleurs permanents (par membre)	N'est pas applicable			2 / membre			2 / membre

¹ Agrumes : oranges, mandarines, clémentines, satsumas, citrons, limes et pamplemousses

² Hectares

Pays	Tous			
Produit	Fruits (frais et transformés) Exc. bananes en République dominicaine, en Colombie et en Équateur, agrumes et avocats au Brésil, raisins de cuve en Argentine, au Brésil et au Chili	Legumes	Sucre de cane³	The
Taille de la ferme (par membre)	10 ha	5 ha	10 ha	5 ha

Historique des changements

Numéro de la version	Date de publication	Changements
03.08.2015_v1.0	03.08.2015	Responsabilité des indicateurs OPP repris par Fairtrade International. Révision des indicateurs pour les bananes en Équateur, en Colombie et en République dominicaine.
03.08.2015_v1.1	01.04.2017	Révision des indicateurs pour les bananes en Équateur, en Colombie et en République dominicaine.

³ 10 ha = l'indicateur pour les petits agriculteurs. La superficie maximale des terres d'un membre est égale ou inférieure à 30 ha. Des exceptions sur la superficie maximale des terres s'appliquent aux Fidji, à Maurice, au Belize et au Paraguay pour une superficie égale ou inférieure à 100 ha pour 15% des membres.

03.08.2015_v1.2	01.08.2017	<p>Révision des indicateurs pour les bananes en Équateur, en Colombie et en République dominicaine.</p> <p>Extension des indicateurs d'agrumes aux avocats au Brésil.</p>
05.08.2019_v2.0	05.08.2019	<p>Mise à jour de la définition des petits producteurs individuels conformément à la norme Fairtrade pour les organisations de petits producteurs v2.0</p> <p>Introduction d'indicateurs pour les produits à forte intensité de main-d'œuvre pour les fruits, les légumes, le sucre et le thé pour les organisations certifiées après le 1er juillet 2019.</p>
05.08.2019_v2.1	30.01.2020	<p>Extension des indicateurs pour les organismes certifiés avant juillet 2019. Révision de l'indicateur pour les fruits (hors banane, raisin de cuve et Brésil).</p>